

A l'attention de **Alouette**

Paris le 5 mai 2019

Chère Présidente, chère Amie,

Le projet que vous avez adressé à La Voix De l'Enfant pour 2019 concernant « l'aide à la scolarisation des enfants défavorisés de Pasay City et Metro Manila » a été présenté en avril au cours du deuxième Comité de Pilotage du Programme DEMAIN.

Comme l'an dernier, la Direction, les équipes et les clientes de SEZANE poursuivent leur engagement autour de ce programme solidaire.

Nous nous réjouissons du succès de notre partenariat, qui soutient des actions concrètes en faveur du combat pour l'égalité des chances, l'accès à l'éducation et à la culture notamment. Il garantit l'effectivité des droits à de très nombreux enfants en situation de précarité.

Ce projet a été retenu et le Comité de Pilotage vous accorde la somme totale demandée, soit 5 000 € (cinq mille Euros) pour sa réalisation.

Vous trouverez ci-joint la Convention établissant ce partenariat. Nous vous prions de bien vouloir nous la retourner, dûment paraphée et signée en 2 exemplaires.

Dans l'attente de vous lire sur ce que ce beau projet va apporter aux enfants que vous accompagnez.

Bien à vous

Martine BROUSSE

Morgane SEZALORY

PROPOSITION DE PROJET

pour l'année scolaire 2019-2020

I. Informations concernant le projet :

Dénomination : **Aide à la scolarisation d'enfants défavorisés**

Lieu d'intervention : **Metro Manila, Pasay City, PHILIPPINES**

Bénéficiaires : **140 enfants et jeunes défavorisés**

Coût du projet : **300,000.00 PHP (5000 €)**

Porteur du Projet :

Nom de l'organisation : **Alouette Foundation of the Philippines, Inc. (AFPI)**

Acronyme : **AFPI**

Adresse : **755 E. Cornejo St, Malibay, Pasay City 1300
Philippines**

Telefax : **(632) 851-0126**

Personne à contacter : **Mme Lorenzana O. Arieta
Responsable de projet**

Date d'enregistrement : **5 mai, 1993**

Auprès de : **Securities and exchange Commission (SEC)**
No d'enregistrement : ANO93- 002038
Department of Social Welfare and development (DSWD)
No de License : DSWD-SB RL – 0035-2010

Type d'organisation : **Organisation non gouvernementale**

Type de projet : **Education**

II. Justification du projet:

Selon l'Enquête annuelle sur les indicateurs de pauvreté (APIS) de 2017, environ 9% des quelque 39,2 millions de Philippins âgés de 6 à 24 ans étaient des enfants et des jeunes non scolarisés (OSCY). OSCY désigne les membres de la famille âgés de 6 à 14 ans qui ne fréquentent pas l'école formelle; et les membres de la famille âgés de 15 à 24 ans qui ne fréquentent actuellement pas l'école, qui n'ont pas d'activité professionnelle rémunérée et qui n'ont pas terminé leurs études universitaires ou post secondaires.

Il a été noté que près de la moitié des OSCY appartiennent à des familles dont le revenu se situe dans les 30% les plus pauvres, sur la base de leur revenu par habitant.

Les raisons les plus souvent invoquées par les OSCY pour ne pas aller à l'école étaient le mariage ou la famille (37,0%), le manque d'intérêt personnel (24,7%) et le coût élevé de l'éducation ou encore, des préoccupations financières (17,9%).

Le facteur principal d'abandon des études chez les étudiants à tous les niveaux est la pauvreté. Aller à l'école coûte de plus en plus cher chaque année. Avec le coût croissant de l'éducation, en particulier des études supérieures, de plus en plus d'étudiants se trouvent dans l'impossibilité d'aller à l'école ou abandonnent leurs études sans obtenir de diplôme.

Reconnaissant que l'éducation est un droit humain fondamental, la Fondation Alouette met en œuvre une assistance liée à l'éducation aux enfants et aux jeunes défavorisés pour leur permettre de poursuivre et d'achever leur scolarité. De plus, la Fondation Alouette croit que l'éducation est essentielle pour un développement social et économique durable.

III. Description du projet:

A. La région / la communauté

Le projet sera mis en œuvre à Pasay City et Métro Manilla en lien avec les écoles.

En partenariat avec des écoles publiques et des universités de Pasay City et de la région métropolitaine de Manille, des étudiants indigents seront identifiés pour bénéficier du projet d'aide à l'éducation.

B. Problème / besoin et bénéficiaires concernés

La pauvreté a été classée parmi les trois principales raisons pour lesquelles de nombreux enfants et jeunes philippins ne peuvent pas continuer à aller à l'école. Le très faible revenu ou le manque de revenu stable font partie du paysage économique dans les communautés frappées par la pauvreté et dont les besoins éducatifs de base ne sont pas satisfaits. Avoir quelque chose à manger, c'est la première préoccupation de la famille, l'éducation et les autres besoins non alimentaires viennent après.

En raison de la pauvreté chronique, il n'est pas surprenant que de nombreux enfants et jeunes philippins arrêtent leur scolarité.

C. Initiatives précédentes / en cours

Croyant qu'il est essentiel d'être éduqué pour sortir de la pauvreté, la Fondation Alouette des Philippines, Inc. (AFPI) met en place des programmes et des services liés à l'éducation dont bénéficient les enfants et les jeunes philippins, y compris leurs familles, depuis 1990.

Bien que le gouvernement ait déployé des efforts considérables pour dispenser une éducation gratuite au primaire et au secondaire, il existe encore d'autres dépenses d'éducation qui pèsent sur la plupart des familles pauvres. Ces dépenses comprennent les fournitures scolaires, les sacs, les uniformes et autres, sans oublier le transport quotidien, les frais, les projets scolaires et les autres examens requis par l'école.

Forts de la conviction que l'éducation est essentielle pour pouvoir sortir de la pauvreté, les programmes d'Alouette Foundation, en partenariat avec des parrains bienveillants et des partenaires financiers, continueront à allumer la flamme de l'espérance en la possibilité d'accéder à un avenir meilleur pour les enfants de familles pauvres.

IV Le projet

A. Objectifs du projet

Conformément aux objectifs de la Fondation Alouette visant à répondre aux besoins des enfants et des jeunes en matière de développement, les objectifs du projet sont les suivants:

1. Réduire le nombre d'enfants et de jeunes non scolarisés et veiller à ce qu'ils continuent et terminent une année scolaire et passent à un niveau supérieur d'enseignement en répondant aux besoins éducatifs tels que fournitures scolaires, matériel scolaire, frais de scolarité, frais divers et autres frais.
2. Soutenir l'intérêt des élèves à achever leur scolarité grâce à un suivi personnalisé régulier et par l'organisation d'activités variées et de stages d'apprentissage.
3. Renforcer les capacités des parents à s'acquitter de leurs rôles et responsabilités en tant que parents par la mise en place d'activités axées sur la parentalité responsable.
4. Faciliter la formation d'associations d'élèves et de parents, moyen de soutien mutuel et lieu de partage et d'échanges. De telles associations peuvent être un outil qui permette une participation plus active et plus engagée des personnes dans le développement de la communauté.
5. Défendre auprès des représentants du gouvernement au niveau local, et de la communauté dans son ensemble, la promotion des droits de l'enfant à l'éducation.

B. Composantes du Projet

Conformément aux objectifs susmentionnés, les éléments du projet sont les suivants:

B.1 Dotation immédiate

La fourniture de cartables, cahiers, feuilles de copie, stylos, crayons et autres fournitures scolaires nécessaires y compris parapluies et uniformes pour les enfants des classes primaires jusqu'au lycée, au moins une semaine avant la rentrée des classes en juin.

Le paiement des frais de scolarité et de divers autres frais liés à la scolarité seront également pris en charge par le projet.

B.2 Visites de suivi

Des visites à domicile et à l'école seront effectuées régulièrement pour voir où en sont les bénéficiaires identifiés. Ce sera une occasion de motiver et encourager les élèves à aller jusqu'au bout de leur scolarité.

B.3 Formation au développement de compétences et de valeurs.

Des activités seront organisées au moins une fois tous les deux mois de façon régulière pour favoriser le développement des enfants/jeunes. Les activités menées se concentreront sur un thème particulier par trimestre.

B.4 Développement personnel des parents

Il s'agit d'aider les parents et les aidants à développer et renforcer leurs connaissances et compétences sur la parentalité pour être en mesure de répondre à leurs devoirs et responsabilités de parents et assumer leur rôle éducatif majeur dans la croissance et le développement de leur enfant.

C. Plan de mise en œuvre du Projet (voir annexe A) et Plan (annexe B)

D. Conduite et évaluation du projet

Le personnel responsable du projet effectuera un suivi du projet au moins tous les 2 mois en partenariat avec les écoles partenaires.

Un rapport trimestriel sera soumis à la Directrice de la Fondation par le personnel chargé de la mise en œuvre du projet, reflétant les avancées de ce dernier en rapport avec les objectifs fixés.

A la fin de l'année scolaire un rapport annuel énumérera les résultats de l'évaluation et les recommandations éventuelles, qui serviront de guide pour la mise en œuvre du projet pour l'année scolaire suivante.

E. Financement du projet (voir Annexe B)

F. Gestion financière du Projet

La Directrice assurera la supervision générale de la mise en œuvre du projet. C'est elle qui approuvera les demandes de fonds et les liquidations.

La comptable contrôlera les flux financiers en remplissant le livre de comptes et en notant les dépenses, reçus, le journal général et le grand livre. Elle contrôlera aussi les avances d'argent et le remboursements en lien avec le budget et la politique financière du bureau.

La travailleuse sociale va mettre en œuvre le projet. Elle se concentrera sur les aspects sociaux du projet en lien étroit avec le Directeur exécutif.

Les personnes-clé qui seront directement responsables de la conduite du projet sont :

Lorenzana O. Arieta	: Directrice de projet
Ms Irene B. Anacay	: responsable des finances
Ms Rowena Molenio	: coordinatrice de zone

V. Le porteur de projet

AFPI: La Fondation Alouette pour les Philippines est une organisation à but non lucratif inscrite à la Commission Securities and Exchange (SEC) depuis le 5 Mai 1993 et enregistrée et reconnue par le Département du développement et des affaires sociales (DSWD) comme un organisme d'aide à l'enfance. Elle a été fondée par M. Bernard Pierquin en 1990 et agit depuis 29 ans pour défendre les droits de chaque enfant à l'éducation.

Son programme phare est le Programme de Parrainages. Les autres programmes mis en œuvre incluent un Programme d'Aide à la scolarisation, un Programme Amélioration des moyens d'existence, un Programme Santé, un programme soins aux jeunes enfants et un programme formation à l'informatique. Ces programmes et services fonctionnent dans 9 régions : Métro Manila, Quezon Province, Batangas, Cebu, Pangasinan, Abra, Mountain Province, Baguio City et à Palawan où nous avons un centre pour jeunes filles victimes de violences.

VI. Analyse de risque

Le risque pourrait être que des élèves arrêtent leur scolarité. Cependant ce risque est limité par les différents volets d'activité mis en œuvre pour maintenir leur intérêt pour les études, comme les activités dynamiques de groupe, les visites à domicile et dans les écoles qui encourageront les jeunes à continuer leurs études jusqu'au bout.

Une partie de la stratégie que nous pouvons employer est le renforcement des capacités des parents à guider et soutenir l'éducation de leurs enfants d'où la conduite de sessions et formations régulières organisées pour les parents. On leur demandera de jouer un rôle actif dans l'éducation de leurs enfants Ils pourront faire prendre conscience à leurs enfants que leur éducation profitera à leurs propres familles.

Un autre aspect important est l'implication d'autres parties prenantes dans le projet comme les directeurs d'établissements et les représentants locaux du gouvernement. Les efforts de collaboration des uns et des autres créeront une synergie qui contribuera au succès du projet.

MISE EN OEUVRE

L'identification et la sélection des bénéficiaires du projet sera guidée par les critères suivants:

1. PAUVRE (Famille indigente)
2. RESULTATS SCOLAIRES (Manifeste de l'intérêt pour aller au bout de sa scolarité)
2. PARTICIPATION (Volontaire et s'impliquant dans les Activités de la Fondation)
3. DOMICILIATION (Réside à Pasay/ Metro Manila)

ELIMINATION de ceux qui ne répondent pas à ces critères .

Les Bénéficiaires sélectionnés fournissent les documents suivants et participent à l'Orientation Générale du Projet :

1 *Acte de naissance*

2 *Certificat de scolarité*

Évaluation par le Travailleur Social (à la fin de l'année scolaire)de ceux qui vont être RETENUS et ceux qui vont être RETIRES de la LISTE

Le travailleur social évalue la candidature des bénéficiaires identifiés en procédant à :

1. *Visite à domicile;*

2. *Visite de l'école;*

3. *Interview*

Vérification que les bénéficiaires se sont bien conformés aux attentes :

1. *Participation aux activités*

2 *Remise des bulletins/livrets scolaires*

Liste définitive des bénéficiaires du projet avec dossier accepté.

Eléments nécessaires à la Mise en œuvre/ Conduite du projet:

1.Dotation immédiate(cartables, fournitures scolaires, uniformes, frais de scolarité, frais divers)

2. **Visites de suivi** (école et domicile)

3. **Formation au développement de valeurs et compétences psychosociales** (Une fois par mois activités structurées./psychosociales)

4.Développement Personnel des Parents/PES (Activités pour les parents/tuteurs)

COUT DU PROJET

COMPOSANTES DU PROJET	AFFECTATION	TOTAL
A. Coût direct du programme		
1. Cartables, fournitures, uniformes (Ecoliers et lycéens..)	120 X 1,000.00 Php	120,000.00 (2000 €)
2. Frais divers (écoliers et lycéens)	120 X 500.00	60,000.00 (1000 €)
3. Frais de scolarité et autres frais des étudiants à l'université	10 étudiants X 6,000.00	60,000.00 (1000 €)
4. Autres coûts directs du programme / transport de fournitures		6,000.00 (100 €)
B. Formation des bénéficiaires		
1. Session développement des compétences (étudiants)	10 sessions X 500.00	5,000.00 (84 €)
2. Sessions pour les parents	4 sessions X 1,000.00	4,000.00 (67 €)
3. Activités spéciales : a.célébration du mois des enfants b.Fête de Noël/Fête du sport c. Sortie de fin d'année	3 activités X 10,000.00	30,000.00 (500 €)
C. Direction du projet		
1. Gestion et Évaluation (transport pour les visites dans les écoles / à domicile et autres	8 visites X 375.00	3,000.00 (50 €)
2. Honoraires	1,000.00 X 12 mois	12,000.00 (200 €)
TOTAL		300,000.00 (5000€)